



L'UNIFICATION DU YEMEN

Mémoire de géopolitique
du Cdt **ALMASKARI**

CID - 14^{ième} promotion - Division B – Groupe 5

Dans le cadre de l'étude dirigée
« Géopolitique du Proche et Moyen-Orient »
Directeur : **Monsieur François Thual**

mars 2007

FICHE DOCUMENTAIRE

1. Titre du mémoire : L'unification du Yémen
2. Nom du fichier : géopolitique
3. Identité de l'auteur : Cdt ALMASKARI (armée de l'air omanaise)
4. Date de la rédaction : 12 mars 2007
5. Division de l'officier stagiaire : B5
6. Nature du travail : mémoire de géopolitique
7. L'unification de 1990 a été souhaitée aussi bien par le Yémen du Nord que par le Yémen du Sud. Elle s'est réalisée notamment autour de l'idée de complémentarité économique (investissements pour le Sud contre marché élargi pour le Nord). Le Président Ali Abdallah Saleh, en raison du déséquilibre démographique entre le Nord et le Sud, a tout de suite vu l'intérêt politique qu'il aurait à se présenter comme le maître d'œuvre de l'unité yéménite.
8. Mots Clés : L'unification du Yémen, Moyen-Orient.

SOMMAIRE

Première partie

Les données géographiques

Le pays et ses ressources

Population et société

Économie

Deuxième partie

L'héritage de l'histoire

L'Antiquité et les religions monothéistes

Les dynasties religieuses yéménites

L'empire Ottoman

Le Yémen du Nord

Le Yémen du Sud

Troisième partie

L'unification du Yémen est passé par des étapes différentes

Une nécessité pour les deux régimes

Les deux Yémen avant l'unification (1989)

Croissance économique des deux Yémen

Conflit et réunification

1990: l'unité par le haut

Des frontières mieux définies

Une nécessité pour les deux régimes

Un processus parvenu à son terme

A la recherche d'un Etat : les relations extérieures

A la recherche d'un Etat : les affaires intérieures

Introduction

La réunification représente un facteur essentiel pour la sécurité et la stabilité dans une région et le monde entier.

Dans le cas du Yémen, sa réunification a porté ses fruits et a contribué à la collaboration et à la coopération entre, ses voisins, ainsi que l'éradication et l'élimination de plusieurs obstacles et conflits territoriaux, régionaux et internationaux.

Le Yémen fait partie de ces états paradoxaux qui, bien que considéré comme « petit état » à l'aune des critères internationaux, n'en représentent pas moins des incontournables éléments dans la sphère géopolitique de leur zone géographique.

En effet, sa situation excentrée au sein de la péninsule arabique et de carrefour entre la mer Rouge et l'océan indien lui donne les potentialités d'être un acteur au rôle important dans ce point névralgique de la planète.

Par ailleurs, la nature lui a donné de multiples atouts qui restent encore à développer. Ses richesses, tant en hommes qu'en eau, en font un des pays les plus prometteurs de la région. Aussi, il n'est pas étonnant que ce pays constitue un pôle d'intérêt de son riche voisin, l'Arabie saoudite, et de plus en plus des états occidentaux. Cependant, l'archaïsme de ses institutions sociales et la faiblesse de l'Etat entravent incontestablement l'exploitation de ces avantages naturels. L'identification du défi est simple et l'actuel gouvernement du président Ali Saleh entend bien s'y attacher afin de donner à son pays toute la place qui lui revient tant au sein du monde arabe et plus particulièrement des états pétroliers, que des nations de la corne de l'Afrique.

La géopolitique du Yémen ne peut ainsi se comprendre qu'en ayant bien à l'esprit les données géographiques et historiques de ce pays qui conditionnent toutes ses relations internationales qui évoluent autour de ses relations séculaires avec l'Arabie Saoudite et avec les états de la corne de l'Afrique.

Première partie

Les données géographiques du Yémen



Situation Géographique

Le Yémen occupe le sud-est de la péninsule arabique, en bordure de la mer Rouge, du Golfe d'Aden et du Golfe d'Oman, offrant ainsi environ 1.500 km de façade maritime. Situé dans le prolongement de l'Arabie Saoudite, il possède aussi une frontière commune avec le sultanat d'Oman dans sa partie orientale. De nombreuses îles font partie du territoire yéménite : Kamaran en mer Rouge ; l'îlot de Périm qui commande l'accès à la mer Rouge par le détroit de Bab el-Mandeb et qui, de ce fait, présente un intérêt stratégique important ; Socotra, la plus grande des îles, dans l'Océan Indien. Le Yémen constitue une partie du plateau arabe incliné d'ouest en est. On distingue 3 zones géographiques parallèles à la mer Rouge :

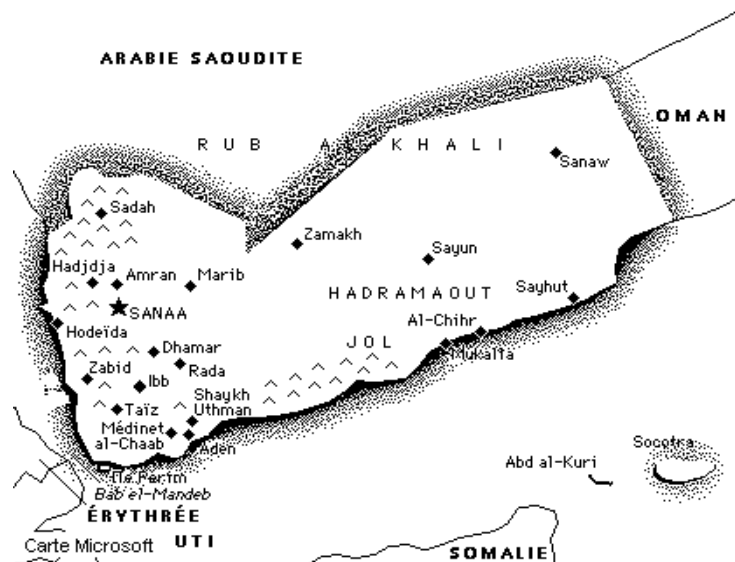
- la Tihama, une bande côtière de moins de 50 km de largeur, une plaine de nature aride. La côte est basse et bordée de récifs coralliens.
- une chaîne montagneuse large de 100 à 150 km, avec de hauts sommets, tel le djebel Hadur Nabi Chuayb qui culmine à 3.760 mètres.
- les hauts plateaux s'abaissent progressivement vers l'est à hauteur de Marib. Ce sont les steppes puis le désert qui rejoint le grand désert saoudien du Rub al-Khali. A l'est du Yémen, entre le désert et le Golfe d'Aden, le massif montagneux de l'Hadramawt atteint 2.200 mètres dans le Chukra. Il tombe sur la mer en laissant la place à d'étroites plaines côtières.

La capitale, Sanaa, est la ville la plus importante du pays avec 1.373.000 habitants. Les autres villes importantes sont Aden, ancienne capitale du Yémen du Sud avec 462.000 habitants, Ta'izz, Hodeïda et Al Moukallâ

Le pays et ses ressources

Relief et hydrographie

Au sud, la plaine côtière, étroite et sablonneuse, s'étend sur 1 200 km le



long du golfe d'Aden. Parallèlement à celle-ci s'étire sur 150 à 200 km, la vallée fertile du Hadramaout. La plaine côtière occidentale de la Tihamah, partagée entre le Yémen et l'Arabie Saoudite et large d'une cinquantaine de kilomètres, longe, sur 450 km, la mer Rouge. Sablonneuse et désertique, elle est surplombée par les montagnes occidentales culminant à plus de 3 700 m. Entre cette chaîne et les montagnes orientales, se trouvent de hauts plateaux où se concentrent l'essentiel de la population. Le massif oriental, moins élevé que la chaîne occidentale, s'abaisse vers la frontière du nord-est, pour laisser place au grand désert du Rub al-Khali .

Il n'existe pas de cours d'eau permanents dans les régions montagneuses, mais de nombreuses rivières se forment, pendant la saison des pluies, dans les vallées et les gorges, qui se jettent dans la mer ou vont se perdre dans les sables.

Climat

Le climat des plaines côtières est chaud (température moyenne annuelle de 27,7°C) et aride : les précipitations atteignent chaque année, en moyenne, 76 mm sur la côte sud et 229 mm sur la côte ouest. Les abondantes précipitations saisonnières, dans l'intérieur montagneux, font du Yémen la région de la péninsule Arabique la plus arrosée. Les montagnes bénéficient, en effet, d'une partie de la mousson d'été (les précipitations annuelles dans cette région varient de 406 mm à 762 mm) et d'un climat tempéré. Les hivers y sont généralement froids.

Ressources naturelles

D'importants gisements de cuivre ont été découverts en 1969 près de Taïz. Le sous-sol du Yémen contient par ailleurs du gaz naturel, du nickel, du fer, du cobalt et du zinc. Ces ressources sont peu mises en valeur. En outre, la plus grande partie de la république du Yémen reste encore géologiquement inexplorée. En revanche, les importants gisements de pétrole qui ont été découverts au milieu des années 1980 commencent à être exploités. Ils sont toutefois situés sur un territoire revendiqué par l'Arabie Saoudite.

Population et société

Démographie

La population du Yémen est estimée, en 1997, à 16 millions d'habitants. Plus d'un million de Yéménites ont émigré vers l'Indonésie, les pays du Golfe et l'Arabie Saoudite. Après que le Yémen eut pris position contre la guerre du Golfe, près d'un million d'entre eux, qui travaillaient en Arabie Saoudite et dans les Émirats, ont été contraints au retour, entraînant une accentuation nette des difficultés économiques de ce pays. La densité de la population est très faible, avec 30 habitants au km².

La population est essentiellement rurale et vit majoritairement de l'agriculture. Le clan et la tribu restent traditionnellement la cellule fondamentale de la société. Les habitants des montagnes et de la côte sud sont arabes. Les populations vivant dans la plaine côtière de la Tihamah sont d'origine arabe et africaine.

Découpage administratif

Depuis l'unification, le Yémen compte 17 gouvernorats. Le centre urbain le plus important est la ville fortifiée de Sanaa, située à 2 200 m d'altitude, capitale politique de la république du Yémen et ancienne capitale du Yémen-du-Nord. Aden, plus petite, est le port principal du pays et sa capitale économique ; elle fut la capitale du Yémen-du-Sud. Les autres villes importantes sont Taïz, à l'intérieur des terres, Al-Hudaydah, sur la mer Rouge, Al-Mukalla et Ibb.

Langue et religion

L'arabe est la langue officielle du pays et l'islam la religion dominante (98 p. 100 de la population). Dans le nord, le centre et l'est, les habitants sont principalement des chiites zaydites¹, (45 p. 100 de la population totale). Ils représentent la majorité des gouvernants et des membres des forces armées. Les populations du sud sont majoritairement des sunnites chafrites (55 p. 100). Dès le VIII^{ème} siècle, les Yéménites, déjà nombreux et récemment convertis à l'islam contribuèrent de façon essentielle à la diffusion de cette religion en constituant le gros des troupes musulmanes qui essaimèrent jusqu'en Europe. Des minorités chiites ismaéliennes, hindouistes, chrétiennes (principalement copte) et juives vivent également dans le pays.

Éducation

En 1992, le gouvernement a entrepris d'unifier le système éducatif. Toutefois, l'analphabétisme concerne près de 60 p. 100 de la population, en majorité

¹ Le zaydisme tire son nom de l'imam Zayd b. Ali Zayn al-Abidin, descendant du gendre du prophète Mohamet. Il se rattache principalement au chiisme. Le premier imanat zaydite au Yémen fut fondé en 897.

des femmes. L'enseignement supérieur est assuré par l'université d'Aden, créée en 1975, celle de Sanaa, fondée en 1970, et par des écoles de droit islamique.

Gouvernement et vie politique

En 1990, la République populaire et démocratique du Yémen, communiste, et la République arabe du Yémen, islamique, se sont unies en un seul État. Le nouveau régime yéménite est de type présidentiel, le président Ali Saleh étant aux commandes depuis 1978. Celui-ci, menant une politique habile de reconstruction nationale a engagé son pays sur la voie de la démocratie. Actuellement, plus de quarante partis politiques existent au Yémen. Des élections libres pluripartites ont eu lieu en 1993 et furent les premières du genre dans la péninsule arabique et aussi les premières auxquelles les femmes aient pu voter.

La Constitution, qui prévoit un parlement de trois cent un membres et institue un multipartisme restreint, a été approuvée par référendum en mai 1991. Les députés l'ont amendée en septembre 1994, faisant de la *charia*, loi islamique, la seule source légale. Suite à ces réformes, le président est désormais élu au suffrage universel et ne peut exercer plus de deux mandats.



Le président Ali Saleh

Le pays connaît depuis toujours des pratiques courantes d'enlèvements préférentiellement d'occidentaux et une activité terroriste endémique tournée aussi bien contre les adversaires locaux que vers les intérêts étrangers². Le ferment de cet

² Le dernier grand attentat en date concerne l'USS Cole en novembre 2000 dans le port d'Aden, qui fit 19 morts et de nombreux blessés américains.

état de fait semble être imputable au terrain de pauvreté et de regain d'intolérance islamiste.

Économie

Du fait de la guerre civile de 1994, les statistiques concernant le Yémen ne sont pas fiables. Le produit national brut (PNB) peut toutefois être évalué à 4 milliards de dollars, soit 280 dollars par habitant. L'économie yéménite est du type libéral. L'unité monétaire est le *riyal yéménite* (YRI) divisible en 100 *fihs*.

La situation économique du Yémen, l'un des États les plus pauvres du monde, n'a cessé d'empirer depuis 1990. Les destructions dues à la guerre civile de 1994 sont estimées à 11 milliards de dollars. D'autre part, la prise de position du gouvernement yéménite lors de la guerre du Golfe a privé l'économie yéménite d'une source importante de devises. Huit cent cinquante mille travailleurs yéménites furent ainsi renvoyés d'Arabie Saoudite dans leur pays et sont venus grossir les rangs des chômeurs (le taux de chômage atteint 36 p. 100). Toutefois, avec l'aide du Fond monétaire international (FMI) et de la banque mondiale, le Yémen applique depuis cinq ans une politique de réformes économique, financière et administrative visant à stabiliser l'économie, développer les réseaux de protection sociale et réformer les structures archaïques. Les résultats de cette politique se font actuellement sentir sur le plan financier avec, par exemple, une inflation réduite à moins de 29% en 1996 (120% en 1994)³ mais restent très préoccupants par leurs conséquences sociales : les taux de chômage et de population vivant sous le seuil de pauvreté qui ne cessent de progresser (estimés respectivement à 30% de la population active et 33% de la population totale en 1996)⁴.

Ainsi le pays est toujours tributaire de l'aide internationale (la dette extérieure représente 10 milliards de dollars). La population active est essentiellement occupée dans l'agriculture. En revanche, les services sont la première source de richesses (plus de la moitié du PNB) et l'exploitation du pétrole et du gaz joue un rôle de plus en plus important dans l'économie yéménite.

³ Sources : Banque nationale du Yémen.

Agriculture

L'agriculture emploie 60 p. 100 de la population active mais ne contribue que pour 20 p. 100 au PNB. Le secteur est étroitement dépendant des conditions climatiques et de l'irrigation. Les cultures vivrières sont les plus importantes : pastèques, raisins, pommes de terre, sorgho, millet, blé. Le qat, plante narcotique, est cultivé, utilisé localement et exporté dans toute la corne de l'Afrique. Cette culture plus rentable que les autres envahit les exploitations et, grande consommatrice d'eau, obère cette richesse naturelle du pays. Le coton et le café (le célèbre Moka) constituent les principales cultures d'exportation. L'élevage de bétail, en particulier de bovins, moutons et chèvres est très important.

Mines et industries

Le secteur industriel constitue environ 40% des ressources du pays et emploi 5% de la population active. Les principales ressources minérales sont constituées par le pétrole (0,6% de la production mondiale ; compagnies : British Petroleum, Elf, Chevron), le gaz, le nickel, le fer et le cuivre. Un petit secteur d'industries légères alimente le marché intérieur : agroalimentaire, ciment, peinture, textile, tannage.

Échanges

Le Yémen est lourdement tributaire des importations, et son commerce extérieur est très déficitaire. Les exportations concernent le pétrole, les cuirs et peaux, le café et le coton. Les principaux produits importés sont les denrées alimentaires, les biens d'équipement et les produits chimiques. Ses principaux partenaires économiques sont : les USA, l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Arabie Saoudite et la France.

⁴ Sources : Le Yémen contemporain – Mohammed abd-al-Wahid Al-Maytami.

Les échanges par contrebande constituent un manque à gagner pour l'état et représentent un volume financier évalué à l'équivalent des importations.

La part de richesses engendrée par l'émigration yéménite en Arabie Saoudite et dans les états du golfe représente près de 30% des ressources du pays. Avant 1990, elle était estimée à plus de 50% !

Le Yémen ne possède pas de voie ferrée. Le réseau routier atteignait, en 1988, environ 39 000 km. De nombreuses régions restent encore inaccessibles aux voitures. Le pays compte, en revanche, six aéroports internationaux. D'autre part, grâce à la situation du pays au carrefour de l'Afrique, de l'Asie et du Proche-Orient, le développement du port d'Aden, ainsi que d'autres ports, a été facilité.

Deuxième partie

Histoire

L'Antiquité

L'Arabie du sud fut prospère dès le XI^e siècle avant notre ère. Les tribus commerçantes fondèrent plusieurs cités états dont la plus fameuse, le royaume de Saba, s'épanouit du VIII^e siècle av. J.-C. au VI^e siècle av. J.-C. et étendit son influence jusqu'en Afrique. Prospérant grâce au commerce des épices, de la myrrhe et de l'encens, le royaume de Saba devait également sa richesse à l'ingénieux système d'irrigation, illustré par la grande digue (ou barrage) de Marib, édifiée dès le VIII^e siècle avant notre ère et qui ne fut définitivement détruite qu'en 572 apr. J.-C.

Les royaumes de Saba, Main, Qataban, Awsan et Hadramaout furent réunis en un seul, peu avant l'ère chrétienne, par les Himyarites, dont l'expansion commença à partir d'un comptoir commercial situé à Muza, sur la mer Rouge. Ils gouvernèrent le Yémen jusqu'en 525 apr. J.-C. Mais, dès le I^{er} siècle de notre ère, la

découverte d'une route maritime directe vers l'Inde avait provoqué le déclin économique de l'Arabie heureuse.

Les religions monothéistes

Après la chute de Jérusalem en 70 apr. J.-C., des juifs commencèrent à affluer dans le royaume himyarite, rejoints par des missionnaires chrétiens à partir du IV^e siècle. Le royaume fut en grande partie converti au judaïsme, que l'un des derniers souverains himyarite tenta d'imposer à tous. Ce fut pour protéger les chrétiens persécutés que les Éthiopiens envahirent le Yémen. Celui-ci avait déjà été brièvement contrôlé par le royaume d'Aksoum, de 330 à 378, il fut de nouveau placé sous domination de l'Éthiopie de 525 à 575, avant d'être occupé par les Perses sassanides.

Au VII^e siècle, le pays se convertit à l'islam, qui y avait été introduit par des Bédouins vers 630. Le Yémen fut placé sous l'autorité successive des califes omeyyades puis abbassides et ses habitants, nombreux à servir dans les armées du calife, participèrent à l'expansion de l'islam.

Les dynasties religieuses yéménites

En 898, mettant à profit l'effondrement du pouvoir abbasside, l'imam Yahya ibn Husayn, prétendant descendre du calife Ali ibn Abu Talib, fonda une dynastie chiite. Son fondateur se réclamait de Zayd ibn Ali, que les chiites zaydites avaient préféré à son frère, cinquième imam du chiisme. La dynastie zaydite allait se maintenir jusqu'en 1962.

Jusqu'au XVI^e siècle, différentes dynasties chiites et sunnites s'affrontèrent pour le pouvoir au Yémen. En 1037, les Fatimides repoussèrent les zaydites au nord, avant d'être évincés par Saladin, qui réunifia le pays. Malgré ces troubles, l'économie du Yémen prospéra (la réussite du port d'Aden date de cette époque). La période fut également faste sur les plans artistique et culturel, notamment sous le règne des Rassoulides, de 1229 à 1454.

L'empire ottoman

La brève incursion des Portugais qui contrôlaient l'océan Indien, au début du XV^e siècle, marqua le début d'une période de troubles : les mamelouks puis les Ottomans vinrent à la rescousse du Yémen. Ces derniers occupèrent Aden en 1538, pour étendre leur domination sur la presque totalité du pays, à l'exception du nord tenu par les zaydites. En 1635, les Ottomans furent chassés par les zaydites. Ceux-ci, qui firent d'Aden leur capitale, ne purent cependant jamais réellement imposer leur autorité aux sunnites chafrites du sud. Les Ottomans occupèrent de nouveau le Yémen au milieu du XIX^e siècle pour se protéger à la fois des wahhabites en Arabie et de Méhemet Ali en Égypte.

En 1839, les Britanniques, pour lesquels le contrôle du détroit de Bab el-Mandeb, commandant la route des Indes, était stratégique, s'emparèrent d'Aden, qui devint, après l'ouverture du canal de Suez en 1869, la station de charbonnage principale sur la route des Indes.

Aden devint un protectorat britannique (puis une colonie, en 1937) tandis que le nord du Yémen était à nouveau passé sous suzeraineté ottomane en 1849. En 1905, la division du pays fut consacrée par un accord entre Britanniques et Ottomans.

Le Yémen du Nord

Après des années de rébellion contre la domination ottomane, le nord du Yémen se vit accorder l'autonomie par l'Empire ottoman en 1911. L'indépendance fut acquise après le démantèlement de l'Empire en 1918. Les imams zaydites gouvernaient de nouveau le Yémen, qu'ils maintinrent en autarcie jusqu'aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale. En 1945, le Yémen-du-Nord fut un membre fondateur de la Ligue arabe, il entra aux Nations unies en 1947. L'année suivante, le chef de l'État, l'imam Yahya, fut assassiné : son fils Ahmad lui succéda. Victime d'un attentat, en 1961, il mourut l'année suivante et son fils fut déposé par

l'armée qui proclama la République arabe du Yémen (RAY), présidée par le colonel Abdullah al-Sallal.

Cette révolution provoqua une guerre civile entre les royalistes, soutenus par l'Arabie saoudite et la Jordanie, et les républicains, appuyés par l'Égypte de Nasser, qui avait envoyé soixante-dix mille hommes au Yémen. Un accord fut conclu, en 1965, entre le président égyptien et le roi Fayçal ibn Abd al-Aziz d'Arabie Saoudite pour mettre un terme au conflit, mais seule la défaite des Égyptiens lors de la guerre des Six Jours, en 1967, entraîna leur retrait effectif du Yémen. Al-Sallal, un chiite, fut alors renversé par Abdul Rahman al-Ariani, un sunnite. La réconciliation entre royalistes et républicains fut scellée en 1970 sous les auspices de l'Arabie Saoudite qui reconnut officiellement la RAY. Après une période de troubles, le colonel Ali Abdullah Saleh accéda au pouvoir en 1978.

Le Yémen du Sud

En 1935, les Anglais, après avoir conclu un accord avec l'imam Yahya, mettent un terme à la guérilla menée par le Nord, et s'accordent avec l'Arabie Saoudite sur la délimitation des frontières. A leur instigation, six émirats du Yémen du Sud formèrent, en 1958, une union, qui devint en 1962 la fédération de l'Arabie du Sud, élargie à dix-sept États de la région. En 1967, sous la pression d'un mouvement nationaliste armé, la Grande-Bretagne accorda l'indépendance au Yémen du Sud, qui prit en 1970 le nom de République démocratique et populaire du Yémen. Le Front national de libération, marxiste, devint parti unique ; la plupart des biens appartenant aux étrangers furent nationalisés. Par ailleurs, des liens étroits furent établis avec l'URSS.

Les différents groupes marxistes présents au Yémen du Sud continuèrent à s'opposer. Ali Nasser Mohamed, devenu président en 1980, fut renversé en 1986, ce qui provoqua une courte mais violente guerre civile. L'ancien Premier ministre Haydar al-Attas fut élu président en octobre 1986 et mena les pourparlers avec le Nord pour la réunification.

Troisième partie

L'Unification

L'unification du Yémen est passé par des étapes différentes

L'unification du Yémen est passée par des étapes différentes : de l'unification durant l'histoire ancienne du Yémen, en passant par l'ère de l'état Islamique jusqu'à l'ère contemporain.

1. L'unification pendant l'histoire ancienne

Premièrement, l'union du Yémen n'était pas seulement l'unification de deux pôles territoriaux, mais aussi la reconstitution de l'union entre le même peuple ainsi que leur rapprochement dans leur identité commune.

Durant les différentes ères, les tribus yéménites sont toujours restées attachées à leur identité, à leur diversité culturelle et à leur origine.

L'union entre le peuple du Yémen est, reste et constitue toujours la base dans l'histoire du Yémen, et cela durant toute l'histoire de ce pays qui en témoigne par le progrès accompli durant toutes ces décennies.

2. L'unification durant l'état Islamique jusque à l'ère EL-ABASSI.

Pendant l'apparition de l'Islam, les yéménites se ont convertis dans l'islam et ont opté pour la religion musulmane par conviction de leur propre gré et non de force.

Le Yémen est resté unifié et attaché au centre de l'état Islamique durant toute l'ère d'EL-RCHIDI, EL-AMAOUI et EL-ABASSI.

3. L'unification et les pays Yéménites indépendants.

Pendant que l'adhésion, ainsi que l'attachement des peuples entre l'Etat d'ELKHIFA EL-ABBASSIYA et ses différentes parties se fait sentir, alors plusieurs difficultés et d'énormes problèmes ont surgir parmi la société.

Craignons la division infernale entre le peuple, le Yémen indépendant est intervenu pour sauvegarder et conserver l'union existante entre le peuple yéménite afin qu'ils restent ensemble sous le même toit de l'union. Mentionnant aussi que des conflits sont apparus durant l'année 819.

4. L'annonce de l'unification et la proclamation de la république de Yémen

En date du 22 Avril 1990 a été signé un traité d'accord pour l'unification des deux pôles proclamant la naissance de la république du Yémen et l'organisation d'un comité transitoire entre les hauts responsables des deux parties du Yémen.

L'unification est basée sur l'unification complète des deux parties territoriales du Yémen et la représentation à l'échelle internationale sera dirigée par une seule personnalité, qui parlera d'une seule voix au nom de la république du Yémen.

La république du Yémen aura ainsi un seul pouvoir exécutif, législatif et juridique unique.

Les accords du Caire (Egypte) et d'Alger (Algérie) proclament :

Accord du Caire du 28 Octobre 1972 :

Le régime de gouvernance pour le nouvel Etat est représenté par :

Une république nationale et démocratique Un seul emblème.

La ville Sanaa comme capitale de la république du Yémen.

Accord d'Alger du 4 septembre 1973 :

L'obligation de construction et le développement des deux parties territoriales du Yémen.

Deux Yémen

L'origine des deux Yémen trouve sa source dans un héritage colonial. Si le Nord a été marqué par la présence des Ottomans, le Sud a été jusqu'en 1967 protectorat britannique. Cet héritage colonial est doublé d'une différence religieuse : le Nord est majoritairement zaydite, le Sud est plutôt chaféite.

Les orientations politiques des deux régimes, Yémen du Sud et Yémen du Nord ont été fondamentalement différentes :

Au Nord, après le régime de l'Imamat, autour de l'Imam Yahya et de son fils Ahmed en 1962, se sont longtemps opposés royalistes et républicains. Les différentes parties,

malgré la persistance d'une certaine instabilité, se sont réconciliées autour d'un Régime républicain conservateur en 1970. L'arrivée au pouvoir du lieutenant-colonel Ali Abdallah Saleh en 1978 a inauguré une période de stabilité au sein du régime jusqu'à l'unification.

Les indépendantistes, qui ont proclamé l'indépendance en 1967 au Yémen du Sud, ont fondé un régime marxiste dirigé par le Parti Socialiste Yéménite (PSY). La République démocratique populaire du Yémen, fortement financée par l'URSS, a ainsi connu les vicissitudes de la guerre froide. A partir de la Perestroïka et de la diminution des financements extérieurs qu'elle a engendrée, le Yémen du Sud a connu des troubles politiques forts, allant jusqu'à la guerre civile de 1986, entre « pragmatiques » et « idéologues » du régime. Cette guerre a fait plus de 10.000 morts.

L'unification : une nécessité pour les deux régimes

Le régime de la RDPY (Sud) apparaissait à la fin des années 80 à bout de souffle. L'arrêt des financements soviétiques, l'instabilité politique intérieure induisaient un vif mécontentement de la population et la possibilité d'une relance du processus d'unification.

La RAY (Nord), si elle ne connaissait pas les mêmes problèmes, voyait dans l'unification un dérivatif face aux mécontentements éventuels de la population. Les difficultés économiques récurrentes pouvaient être en partie résolues par l'ouverture du marché du Yémen du Sud aux produits du Nord.

L'unification de 1990 a donc été souhaitée par les deux régimes. Elle s'est réalisée notamment autour de l'idée de complémentarité économique (investissements pour le Sud contre marché élargi pour le Nord). Le Président Ali Abdallah Saleh, en raison du déséquilibre démographique entre le Nord et le Sud, a tout de suite vu l'intérêt politique qu'il aurait à se présenter comme le maître d'œuvre de l'unité yéménite.

Les deux Yémen avant l'unification (1989)

	RAY	RDP Y	République du Yémen
Surface (milliers de km²)	195	333	528
Population (en millions)	10,1	2,1	12,6
PIB (en millions de \$ 1988)	5.631	1.275	6.906

Dette extérieure (en milliards de dollars)	3,3	2,5	5,8
Taux de change (/ \$)	9,6	0,45	----

Source : Banque Mondiale, FMI

Croissance économique des deux Yémen

	1984	1985	1986	1987	1988
Croissance réelle du PIB : RAY	3,3 %	4,6 %	9,4 %	4,7 %	19,2 %
Croissance réelle du PIB : RDPY	8,8 %	-6,6 %	-11,8 %	3,2 %	0,3 %

Source: Banque Mondiale, FMI

Conflits et réunification

En 1972 et en 1979, les deux républiques du Yémen s'étaient opposées. Les tentatives d'unification qui suivirent ces conflits demeurèrent vaines. En 1988, un accord fut conclu pour démilitariser la frontière et exploiter en commun les gisements pétroliers. L'unification s'effectua finalement le 22 mai 1990. Les deux pays se fondirent en une république du Yémen, avec Ali Saleh comme président et al-Attas comme premier ministre.

Les émeutes de la faim qui eurent lieu en 1992 et l'agitation politique obligèrent le gouvernement à reporter les élections jusqu'au 27 avril 1993. Le Congrès général du peuple (CPG), ancien parti au pouvoir en République arabe du Yémen, obtint cent vingt et un sièges ; al-Islah, nouveau parti de coalition islamique remporta soixante-deux sièges ; le Parti socialiste du Yémen (YSP), ancien parti unique de la République démocratique, ne conserva que cinquante-six sièges.

Ces trois principaux partis formèrent une coalition au Parlement, ce qui permit au président et au Premier ministre de rester au pouvoir. Cette coalition éclata cependant, en avril 1994, après la rupture entre le président Saleh et le vice-président Ali Salem al-Beidh, originaire du Sud. Ce dernier proclama la sécession du Yémen du Sud en mai, provoquant ainsi une guerre civile qui s'acheva avec la prise

d'Aden en juillet, par les troupes fidèles au président Saleh. Réélu à la tête de l'État en octobre 1994, celui-ci mit fin à la présidence collégiale et forma avec le parti al-Islah une nouvelle coalition, qui remporta à nouveau les élections d'avril 1997.

Le contentieux frontalier avec l'Arabie Saoudite, portant sur des zones pétrolifères et aquifères, connut un regain de tension en janvier 1995, mais le conflit armé fut évité. Le renoncement yéménite sur les provinces perdues au profit de l'Arabie Saoudite, en 1934, Assir, Najran et Jizan (au nord), a été officialisé à La Mecque le 26 février 1995. En revanche, en décembre 1995, l'Érythrée a envahi l'île principale de l'archipel des Hanish. Ces îles, peu peuplées mais riches en gaz et intéressantes pour la pêche, contrôlent l'accès à la mer Rouge. Le conflit armé n'ayant pas d'issue, la décision de souveraineté a été soumise à un arbitrage international, qui a établi un savant partage entre les deux parties. Ce jugement semble avoir été accepté de part et d'autre jusqu'à maintenant.

1990: l'unité par le haut

Le 22 mai 1990, le Président Ali Abdallah Saleh annonçait, depuis Aden, la naissance de la République du Yémen. L'unification yéménite s'est réalisée selon des modalités particulières. Contrairement à l'unité allemande qui consista à intégrer l'ex-RDA dans une RFA présumée suffisamment riche pour en supporter les effets, l'unité yéménite a été qualifiée par ses initiateurs d' « unité par fusion complète ».

Les deux Républiques yéménites du Nord et du Sud se sont fondues à parité institutionnelle. Ainsi, l'article 6 de la Constitution unitaire mentionnait-il parmi les principes économiques de la nouvelle République des valeurs du Sud et du Nord : justice sociale islamique dans les rapports productifs et sociaux, construction d'un secteur public développé capable de prendre possession des principaux moyens de production, protection de la propriété privée, toute contravention à ce dernier principe devant procéder de l'intérêt général et recevoir une juste compensation selon la loi...

Cette unification a d'abord été une unification par le haut, la répartition du pouvoir ayant été négociée entre les régimes du Nord et du Sud et ne procédant pas de l'élection. Les deux parlements ont été fusionnés et le gouvernement mis en place comptait autant de ministres sudistes que nordistes. Le Conseil présidentiel, au-

dessus de ce gouvernement, était composé de cinq membres, dirigé par le Président Ali Abdallah Saleh et le secrétaire général du PSY, Ali Salim al-Bid, qui devint vice-président.

La nouvelle République instituait dans la société yéménite un espace politique pluraliste. L'article 39 de la nouvelle Constitution, approuvée massivement par référendum en mai 1991, dispose en effet que « les citoyens peuvent librement s'organiser à partir d'objectifs politiques, culturels et syndicaux ».

De plus, le Yémen, pays à l'identité forte, est dans le même temps un pays charnière, situé au carrefour de la Mer rouge et de l'Océan Indien, face à la Corne de l'Afrique, à l'angle sud-est de la péninsule arabique. S'il se présente assurément comme un pays arabe, le Yémen a des liens étroits, quoique parfois conflictuels avec la Corne de l'Afrique. Les influences lointaines, d'Inde, de Singapour se font également sentir, par exemple en Hadramaout.

Dès lors, l'insertion du Yémen dans des ensembles régionaux est problématique. La délégation du groupe sénatorial souhaite que la résolution de l'ensemble des contentieux territoriaux, intervenue récemment, puisse déboucher sur des coopérations renforcées entre le Yémen et ses voisins.

Des frontières mieux définies

Le Yémen a une frontière terrestre avec Oman et l'Arabie Saoudite et une frontière maritime avec l'Érythrée. Le Yémen entretient des relations paisibles avec le sultanat d'Oman et a pu définir ses frontières dès 1992. L'établissement des frontières avec l'Érythrée et l'Arabie Saoudite s'est avéré, lui, beaucoup plus conflictuel. L'arbitrage international rendu sur les îles Hanish, dont la souveraineté était revendiquée par l'Érythrée et le Yémen, comme la conclusion d'un traité frontalier entre le Yémen et son grand voisin du Nord, permettent au pays d'envisager son avenir avec plus de confiance, sur un territoire dont les limites sont enfin reconnues.

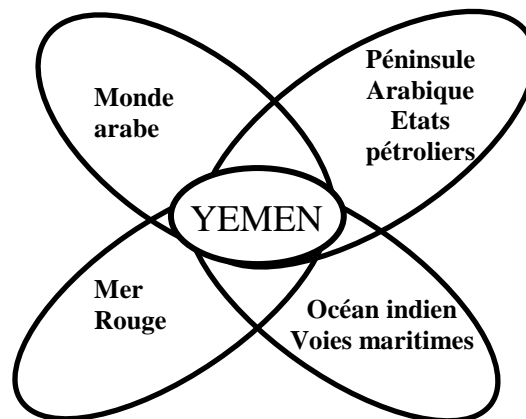
Un processus parvenu à son terme

Si l'unification du Yémen constitue une aspiration ancienne des deux Yémen et de leur peuple, le processus d'unification ne s'est pas réalisé sans conflit. L'achèvement du processus trouve paradoxalement sa source, non dans l'instauration d'un nouvel

État, la République du Yémen, le 22 mai 1990 mais dans la victoire des partis du Nord contre les « sécessionnistes » du Sud à l'issue de la guerre civile de mai à juillet 1994.

Les dilemmes d'un pays trop bien situé

Comme nous l'avons vu précédemment, le Yémen est un pays excentré. Si l'on considère les différents cercles auxquels il appartient ou peut prétendre, on remarque immédiatement qu'il se situe à la périphérie de chacun.



Le monde arabe constitue le premier de ces cercles. Force est de constater que l'attitude des dirigeants yéménites a toujours été de ne pas être en marge, et pour cela d'exister au sein des différentes sociétés arabes. Membre fondateur de la Ligue arabe en 1945, avec sept autres pays, il rejoint la république arabe unie en 1958, constituée par l'Égypte de Nasser et la Syrie puis, en 1989 s'engage dans le Conseil de coopération arabe (avec l'Égypte, la Jordanie et l'Irak).

Sa position extrême à la pointe de la péninsule arabique, son fort peuplement, son système politique et son opposition à l'Arabie Saoudite l'on, malgré sa production de pétrole, exclu du club fermé des monarchies pétrolières constituées en Conseil de coopération du Golfe dont les portes lui restent fermées jusqu'à maintenant.

La façade maritime sur la mer Rouge dont il garde l'entrée par le détroit de Bab al-Mandab (Porte des Lamentations) lui est contestée par un autre état émergent ayant besoin de reconnaissance internationale, l'Erythrée. L'apogée de cette rivalité trouva son paroxysme dans la lutte pour les îles Hanish en 1996.

Enfin, son ouverture sur l'océan indien, concrétisé par sa diaspora couvrant toute la côte africaine de l'est et la rive sud de l'Asie et jusqu'en Indonésie, lui offre des possibilités extraordinaires sur les voies d'échanges mondiaux.

Tous ces atouts seraient essentiels dans la main d'un pays stable et fort, possédant de solides institutions étatiques, mais qui ici, en l'occurrence, provoquent l'intérêt des puissants, à commencer par son grand voisin l'Arabie Saoudite et engendrent paradoxalement des difficultés supplémentaires.

La problématique du gouvernement yéménite se pose au regard de cette nécessité que représente la construction d'un état tant vis à vis de l'intérieur, que de l'extérieur. Toute la géopolitique du Yémen réside dans ce défi.

A la recherche d'un Etat : les relations extérieures

Formé en 1990 par réunification des deux Yémen nord et sud, le Yémen malgré son faible poids économique et de son rayonnement modeste, notamment dans les grandes affaires qui secouent la région, intéresse de plus en plus les puissances internationales. Ne parle-t-on pas de « laboratoire yéménite » ?

En effet, le régime du président Saleh se révèle bien plus stable et durable que c'à quoi l'on pouvait s'attendre dans ce contexte sociétal basé sur la tribu et les intérêts claniques. Le contexte de pauvreté, accentué dès la réunification par les conséquences de la guerre du Golfe, la guerre de sécession de 1994 et le conflit des îles Hanish n'ont pas eu de réelle prise sur le gouvernement du pays. Le soutien des tribus du clan du président (confédération des Hâshid et des Bakîl) a été constant et s'est même élargi à d'autres clans précédemment ouvertement hostiles, fédérant ainsi une grande part de la population yéménite.

Le loyalisme et la fidélité des forces armées marque aussi un tournant dans l'histoire politique de ce pays. Tous ces éléments militent en faveur d'une émergence d'un appareil étatique crédible, respecté à l'intérieur et pris en compte par les voisins.

Artisan de la réunification, le président Ali Saleh a su conserver l'unité du pays notamment en 1994 lors de la sécession du Sud après les élections de 1993. Cette réunion des deux pays, intervenue en 1990 par accord entre les deux gouvernements, a permis dans un premier temps de constituer un gouvernement

d'union nationale basé sur l'égalité numérique des représentants des populations des deux pays. L'établissement d'élections libres multipartites en 1993 stigmatisera la faiblesse numérique de l'ex-Yémen du sud en rétablissant une large majorité au profit du parti du Président, le congrès populaire général (CPG). Le parti socialiste yéménite (PSY) ayant perdu la plus grande partie de ses sièges contesta la validité des élections et se retira dans son ancien domaine d'où il proclama la sécession. La guerre qui s'en suivit fut rapide et décisive, l'armée du Nord, bien que numériquement plus faible et moins bien équipée, battit promptement les forces sudistes. La légitimité nationaliste du régime en sortit renforcée, bien que depuis, le PSY boycotte toutes les élections.

Une autre raison de l'intérêt des nations pour le Yémen, réside dans le caractère démocratique du régime instauré. La liberté d'expression est assez bien respectée et les élections de 1997, surveillées par de nombreux observateurs étrangers qui ont pu témoigner de leur régularité et de leur ouverture, ont vu le vote des femmes, chose rare en pays musulman. Trois femmes ont été nommées vice-ministres dès 1996. Le parti du Président, vainqueur par 187 sièges sur 301, conforte ainsi sa position et le pays peut s'enorgueillir de sa pratique démocratique certes récente mais réelle, qui de plus le grandisse aux yeux des démocraties occidentales.

Un des faits importants apparu lors de ces consultations électorales a été la perte de vitesse du parti islamiste qui y a perdu huit sièges, passant de 63 à 55 sièges, alors qu'il s'attendait à un raz de marée, d'autant plus que le PSY boycottait les élections et se retrouvait ainsi en seul grand parti d'opposition avec le CPG. Cette défaite survient pourtant malgré les aides financières de l'Arabie Saoudite et l'utilisation, comme souvent en pays musulman, des réseaux constitués par les institutions caritatives comme outils de propagande. L'idée reçue comme quoi dans un pays en proie à la pauvreté les populations adhèrent pour beaucoup aux thèses islamistes extrémistes reçoit ici un démenti confirmant les résultats dans d'autres pays (Palestine, Liban, Koweït en 1996 et Jordanie en 1997). Le Yémen devient ainsi un exemple remarquable de l'apparition d'une phase que l'on peut qualifier de post-islamique.

Les soubresauts de la réunification

La deuxième piste sera constituée par le soutien, paradoxal pour une monarchie religieuse, des vellétés sudistes, marxistes et athées, de plus d'autonomie, ce qui débouchera sur la guerre de sécession de 1994. En effet, depuis la découverte de gisement de pétrole dans la province de l'Hadramaout, les dirigeants du sud estiment pouvoir continuer seuls à gouverner le sud, redevenu indépendant. Ils disposent alors de 40% des réserves et de 20% de la population. Par l'intermédiaire d'anciens yéménites naturalisés saoudiens, Riad assure le Yémen du sud de son soutien financier, économique et surtout militaire par la livraison d'armes (on parle de 200 millions de dollars⁵).

Le conflit engagé en mai 1994 pouvait avoir trois issues possibles :

- le nord gagne et le Yémen risque de devenir un état potentiellement dangereux pour l'Arabie saoudite ;
- le combat épuise les deux adversaires et un statu quo s'installe comme auparavant ;
- le conflit s'enlise et le Yémen se « libanise », ce qui rassurerait les saoudiens mais engendrerait aussi des interventions extérieures néfastes, soit de pays arabes, islamistes ou non, soit d'instances internationales.

La question des frontières

Le sort régla rapidement ces incertitudes par l'effondrement en deux mois de l'armée sudiste, pourtant plus nombreuses et mieux armées. Le pire des scénarios envisagés par Riad se réalise ! Toutefois, comme nous l'avons déjà dit, les négociations sur les tracés des frontières vont servir de prétexte à la normalisation des relations yéméno-saoudiennes. Il est un fait certain que les deux pays ont plus d'intérêts à s'entendre qu'à entretenir une opposition larvée. Le Yémen a besoin des ressources économiques et financières de son puissant voisin et l'Arabie saoudite ne peut pas se permettre de radicaliser un pays plus peuplé qu'elle et au fort potentiel crisogène.

⁵ The Guardian, 07 avril 1994.

Ainsi, en moins de deux ans, un accord va être trouvé sur la prorogation de l'accord de Taïf et le Yémen renonce à ses revendications des provinces de l'Assir, Najran et Jizan au profit de l'Arabie. Cependant, à y regarder de plus près, les fixations de frontières doivent être divisées en trois secteurs :

- le nord, pour lequel l'accord est obtenu dès 1996 ;
- le tracé concernant les limites entre l'ex-Yémen du nord et l'Arabie, dont les deux parties reconnaissent le bien-fondé ;
- la ligne de séparation entre l'ex-Yémen du sud et l'Arabie qui bloque et reste un sujet de discorde entre les deux états.

En effet, cette frontière qui se situe en plein le « désert des déserts » au nord de la province de l'Hadramaout et qui n'a jamais été délimité auparavant, serait le siège d'importantes réserves d'hydrocarbures, bien qu'aucune prospection en bonne et due forme n'y ait été pratiquée. De plus, vis-à-vis du Sud, le président « nordiste » souhaitait éviter d'être accusé de brader leur territoire. Ce blocage remet d'autant plus en question les deux accords précédents que la partie yéménite, ayant fait de grandes concessions sur ces tracés pensait recueillir l'avis favorable des saoudiens sur le sud. Cette situation va brusquement s'aggraver par les exigences saoudiennes sur un corridor vers l'océan Indien à travers le territoire yéménite et la récusation par l'Arabie de nombreux négociateurs yéménites du nord afin de négocier avec des sudistes. Fin 1997, de graves incidents militaires se déroulent sur la frontière nord et seules les interventions des puissances occidentales pourront éviter le pire. Depuis, la tension entre les deux états persiste et se traduit par des conflits de divers ordres.

Sur le plan diplomatique, chacun s'arque bête sur ses positions et la proposition yéménite de recourir à la cour internationale de justice comme pour le conflit des îles Hanish avec l'Erythée irrite au plus au point l'Arabie soucieuse de tenir à l'écart de ses affaires les puissances extérieures.

Sur le plan militaire, les escarmouches sporadiques entre les deux armées montrent que l'armée yéménite ne craint pas de s'attaquer à son voisin et même parfois de lui damner le pion sur le terrain. Le jeu des Etats-Unis, fort inquiets sur l'évolution de cette crise, consiste à empêcher toute escalade en intervenant sur les deux protagonistes.

Sur le plan de la sécurité intérieure au Yémen, la reprise, depuis les échecs des négociations, des attentats plus ou moins revendiqués par des groupes islamistes, semble désigner, des aveux mêmes des auteurs, régulièrement la main de l'Arabie saoudite. Les derniers attentats contre des militaires américains à Aden⁶ tendent à faire retirer le soutien américain au Yémen, soutien qui irrite beaucoup les saoudiens.

Sur le plan économique, le retour progressif de centaines de milliers de Yéménites autorisés par l'Arabie, bien qu'il redonne de l'air - et des finances - au Yémen, ne leur permet cependant pas de retrouver les facilités antérieures à la guerre du Golfe. Les Yéménites sont dorénavant considérés comme des étrangers et pourraient de nouveau servir de monnaie d'échange lors de nouvelles négociations sur les frontières.

Le statu quo vigilant observé depuis 1998 montre aux deux pays que le temps des expansions territoriales est révolu et qu'il serait prudent de poursuivre les négociations par les voies diplomatiques normales et, peut-être penser à des compensations financières et l'intégration du Yémen dans le cercle fermé des monarchies pétrolières qu'est le Conseil de coopération du Golfe, pour clore le débat des frontières. En effet, à moins d'une guerre ouverte - ce qui ne laisserait pas la communauté internationale indifférente - le différent devra tôt ou tard être réglé d'un commun accord conclu entre deux pays souverain et respectueux de l'autre.

Les relations avec les autres pays

Les préoccupations du Yémen se cristallisent principalement autour de ses différends avec les saoudiens. L'émergence d'un état dans une sous-région agitée provoque des tensions que le Yémen va tenter d'endiguer.

Avec son voisin de l'est, le sultanat d'Oman, la détermination des frontières fut négociée rapidement dès 1994. La bonne volonté des deux parties et, il faut l'avouer, l'absence de contrainte économique ou politique ont grandement facilité les choses. Il est intéressant de noter qu'Oman est le seul état du Golfe qui soit favorable à l'heure actuelle à l'intégration du Yémen au sein du Conseil de coopération du Golfe.

⁶ Explosion d'un bateau piégé contre l'USS Cole en novembre dernier (19 morts).

Vis-à-vis des autres états de la région, les relations sont plus ou moins suivies. Sans être ni bonnes ni mauvaises, elles sont généralement issues de l'histoire récente. Le rapprochement observé avec l'état d'Israël par l'entremise des juifs yéménites et les prises de positions sur la crise israélo-palestinienne montre la volonté du maréchal Saleh de hisser son pays sur la scène internationale, même si les résultats sont plus que modestes.

La crise des îles Hanish, revendiquées par un tout nouvel état confronté sensiblement aux mêmes difficultés, l'Erythrée, illustre bien la compétition qui s'est instaurée entre ses deux riverains de la mer Rouge pour le contrôle du débouché de cette mer, riche en poissons et axe de communication majeur pour l'économie mondiale. Au-delà de l'aspect de puissance, on observe surtout un besoin de reconnaissance internationale et régionale de ces deux états.

Enfin, le Yémen courtise les puissances occidentales, essentiellement les Etats-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Japon) dans les buts de contrebalancer l'influence de l'Arabie saoudite, d'attirer les investisseurs et de réduire la dette extérieure du pays. La stratégie employée consiste à montrer au monde qu'au sein des monarchies pétrolières de la péninsule, le Yémen est un îlot de démocratie. Cette voie, bien partie après la réunification de 1990, a marqué un temps d'arrêt des suites de la guerre de sécession de 1994. Cependant, si le régime reste « fort », il ne faut pas nier les avancées réalisées dans un monde arabe où les régimes démocratiques se comptent sur les doigts d'une main.

CONCLUSION

La République du Yémen représente un acquis important pour le Yémen et le peuple yéménite. En général, la réunification représente un facteur essentiel pour la sécurité et la stabilité dans une région et le monde entier. Dans le cas du Yémen, sa réunification a porté ses fruits et a contribué à la collaboration et à la coopération entre, ses voisins, ainsi que l'éradication et l'élimination de plusieurs obstacles et conflits territoriaux, régionaux et internationaux.

Le Yémen a réussi à résoudre toutes les divergences relatives aux frontières avec les pays voisins. En effet, un modèle exemplaire et unique dans ce

sens, a été réalisé : par exemple, Oman et le Yémen ont établi en 1995 un accord précisant les frontières entre les deux pays.

Ce geste constitue un modèle, pouvant contribuer à une bonne relation entre le Yémen, les pays de la région et du monde extérieur.

Le Yémen nous montre l'exemple d'un pays en construction. Sans être tourné vers un lointain passé qui lui ferait revendiquer un espace bien trop grand et chimérique lié au mythe de l'antique royaume de Saba, sans vouloir tout renier de ses origines arabes puis musulmanes, le Yémen tend aujourd'hui à réaliser l'impossible unification de deux entités, qui bien qu'ayant une communauté originelle n'en ont pas été divisées tout au long de l'histoire. L'héritage est lourd et d'autant plus lourd que son puissant voisin saoudien voit d'un œil inquiet l'émergence d'un état qui pourrait à terme devenir l'unique puissance de la péninsule.

Au-delà des difficultés intérieures dues à la confrontation de l'ancienne société tribale des nomades arabes et bédouines avec les exigences modernes d'un état plus centralisateur et soucieux des intérêts de tous, le gouvernement actuel essaye – et a priori – réussit à concilier les deux et à faire du Yémen un état en marche vers la démocratie. Ce chemin doit prendre en compte une multitude d'impératifs aussi disparates voire antinomiques qu'essentiels : les contraintes financières et budgétaires demandées par le Fonds Monétaire International, les prérogatives coutumières des tribus, les revendications des nouvelles classes moyennes urbaines, la main mise des islamistes sur le système éducatif, les choix cruciaux en matière de réseaux d'eau et de routes, etc. La construction de l'état passe par le renforcement du sentiment d'appartenance à un même peuple aux intérêts communs, mais la réunification par la force en 1994 a laissé des cicatrices qui semblent malheureusement entretenues et interprétées comme un hégémonisme du nord sur le sud.

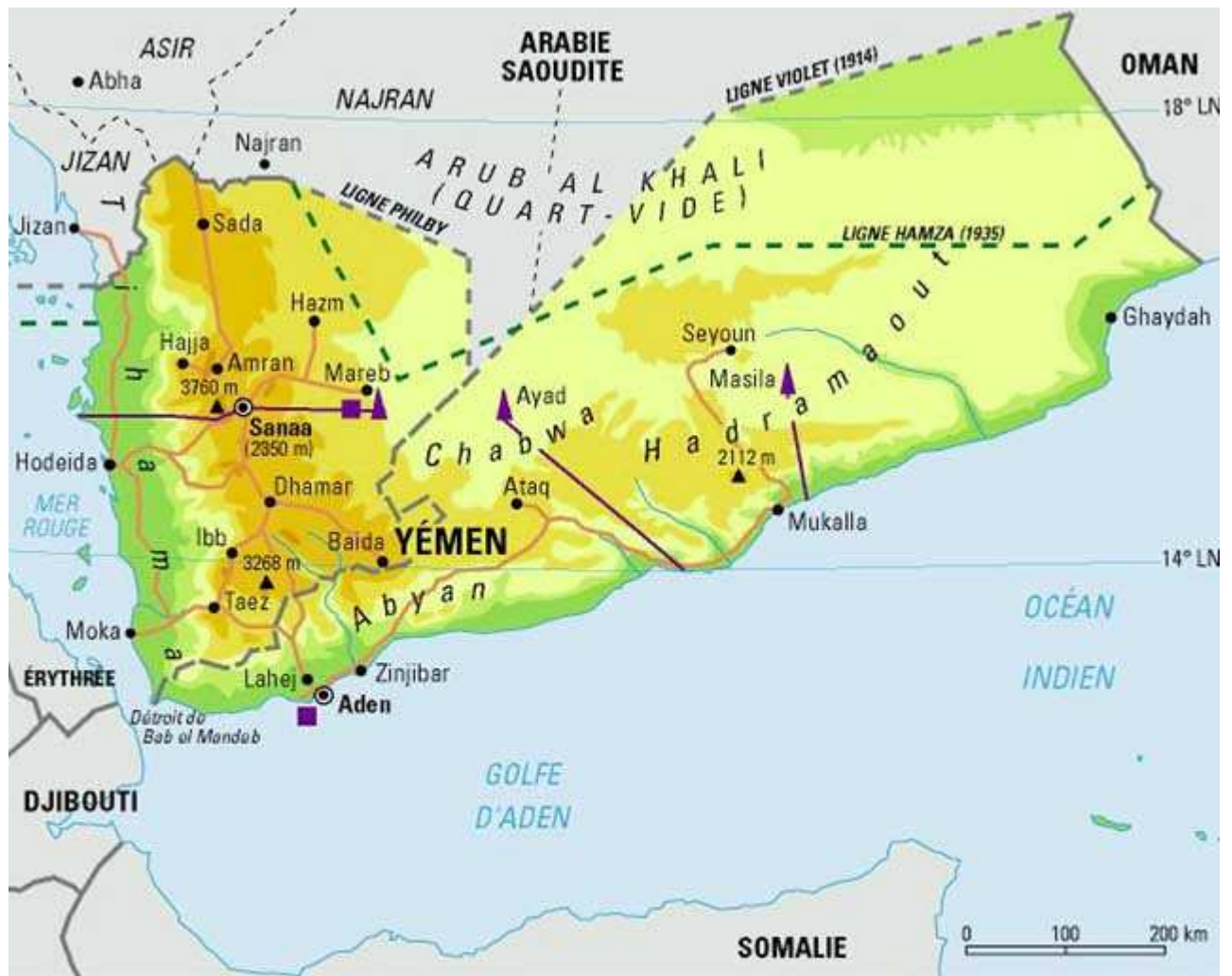
La reconnaissance extérieure quant à elle, se heurte à l'opposition plus ou moins ouverte de l'Arabie saoudite et du manque de soutien des autres pays du Golfe peu enclin à contrarier les saoudiens. Cependant, la valeur de l'armée yéménite lors du conflit de 1994, sa démographie galopante et la mise en valeur de ses richesses naturelles ne peuvent que renforcer les gouvernants yéménites vers la voie de l'optimisme.

Enfin, l'appui offert par les occidentaux soucieux de favoriser l'émergence de la démocratie dans cette région du globe, reste toutefois fragile et soumis aux progrès réels accomplis au sein du pays.

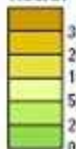
Cette naissance d'un nouvel état se réalise par la reconnaissance extérieure des autres nations et par la cohésion intérieure des populations. Ces deux aspects se renforcent mutuellement et interagissent de manière indissociable : l'exemple yéménite est à ce propos particulièrement révélateur de cette alchimie et l'illustre parfaitement.

ANNEXE

Le monde diplomatique - 1994



RELIEF



— Routes principales

▲ Exploitations pétrolières

■ Raffineries

— Oléoducs

- - - Ligne frontalière retenue par le Yémen pour l'octroi des concessions pétrolières (frontière *de facto*)

- - - Limite de la zone revendiquée par l'Arabie Saoudite

— Ancienne frontière entre les deux Yémen

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage collectif

- REUTER, *Six yemenis die in political shooting at mosque*, 11 janvier 2001.
- REUTER, *Yemen wants Mideast peace based on UN resolution*, 6 janvier 2001.
- Encyclopédie Hachette, 2000.
- LEVEAU Rémy, MERMIER Franck, STEINBACH Udo, *Le Yémen contemporain*, Karthala, Paris, 1999.
- Encyclopédie Encarta, 1998.
- SGDN/Centre de synthèse de l'information, *Yémen : un facteur potentiel d'instabilité pour la région*, Tendances, n°17, 19 mars 1997.
- *Yémen : explosion démographique et isolement politique*, Tendances, n°41, 21 octobre 1997.

Articles et contributions

- LABROUSSE Henri, *La fin d'un conflit en mer Rouge*, Défense nationale, n°4, pages 136-143, avril 2000.
- SALEH Abdallah Ali, *L'exception yéménite*, Politique internationale, n°69, pages 129-140, 1995.
- AL-SAQQAF Mohammed, *Le contentieux territorial entre le Yémen et l'Arabie Saoudite : vers une solution ?*, La documentation française, n°149, pages 56-71, juillet 1995.
- TAHERI Amir, *Yémen : chronique d'une désunion annoncée*, Politique internationale, n°65, pages 209-223, 1994.
- DETALLE Renaud, *Pacte d'Amman : espoir déçu des Yéménites*, La documentation française, n°145, pages 113-122, juillet 1994.
- REKACEWICZ Philippe, *Difficile unité yéménite*, <http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/yemen1994>.

Table des matières

Introduction	4
1. Données géographiques du Yémen	7
11. Le pays et ses ressources	8
111. Relief et hydrographie	7
112. Climat	7
113. Ressources naturelles	7
12. Population et société	9
121. Démographie	7
122. Découpage administratif	8
123. Langue et religion	9
124. Éducation	8
125. Gouvernement et vie politique	9
13. Économie	10
131. Agriculture	11
132. Mines et industries	12
133. Échanges	11
2. L'histoire	14
21. L'Antiquité.	12
22. Les religions monothéistes	13
23. Les dynasties religieuses yéménites	15
24. L'empire ottoman	15
25. Le Yémen du nord	16
26. Le Yémen du sud	17
3. L'unification	
31 L'unification du Yémen est passée par des étapes différentes	18
311. Une nécessité pour les deux régimes	18
3111. Les deux Yémen avant l'unification (1989)	18
3112. Croissance économique des deux Yémen	19
3114. Conflit et réunification	19
3115. Des frontières mieux définies	20
3116. Une nécessité pour les deux régimes	20
3117. Un processus parvenu à son terme	21
3118. A la recherche d'un Etat : les relations extérieures	21
3119. A la recherche d'un Etat : les affaires intérieures	21
31. A la recherche d'un Etat : les relations extérieures	22
3111. Les origines	22
3112. En marche vers la réunification	23
3113. Les soubresauts de la réunification	25
3114. La question des frontières	26
312. Les relations avec les autres pays	28
32. A la recherche d'un Etat : les affaires intérieures	29
321. La place des tribus	29
322. L'urbanisme	30

323. Le multipartisme et les partis politiques	30
324. Les organisations non gouvernementales	30
Conclusion	31
Annexe	32
Bibliographie	33

